

**AAA Audit Sàrl**

Place de la Gare 2 - 1950 Sion

---

**FONDATION PRO-SENECTUTE**

**VALAIS – WALLIS**

**POUR LA VIEILLESSE**

**1950 SION**

---

Rapport de l'organe de révision de l'exercice 2019  
(Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019)

---

Sion, le 9 mars 2020 / 1 exemplaire

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'Assemblée Générale de la fondation Pro-Senectute Valais-Wallis Pour la Vieillesse

Sion

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la fondation Pro-Senectute Valais-Wallis / Pour la Vieillesse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales, à l'acte de fondation et au règlement incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

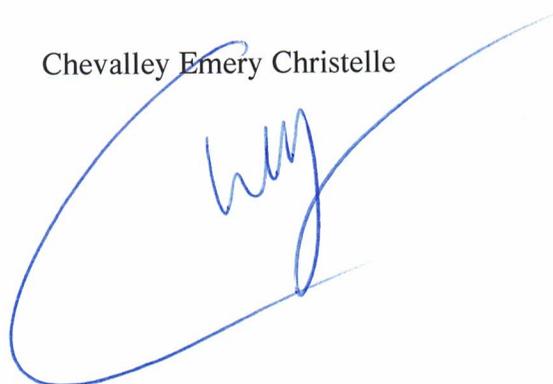
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne correspondent pas à une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément avec la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

Sion, le 9 mars 2020

AAA Audit Sàrl  
Réviseur agréé ASR N°503972

Chevalley Emery Christelle



ANNEXES : Comptes annuels

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Bilan  
au 31 décembre 2019**

	Annexe	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
<b>ACTIF</b>			
Trésorerie	2.1	1'561'480.30	1'633'609.79
Titres détenus à court terme		400.00	400.00
Créances résultant de ventes et de prestations de services	2.2	267'982.05	163'439.25
Actifs de régularisation	2.3	9'903.60	2'136.25
<b>Total actif circulant</b>		<u><b>1'839'765.95</b></u>	<u><b>1'799'585.29</b></u>
Immobilisations corporelles	2.4	828'576.95	852'390.30
Immobilisations incorporelles	2.5	42'730.40	77'512.45
<b>Total actif immobilisé</b>		<u><b>871'307.35</b></u>	<u><b>929'902.75</b></u>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<u><u><b>2'711'073.30</b></u></u>	<u><u><b>2'729'488.04</b></u></u>
<b>PASSIF</b>			
Dettes financières portant intérêts	2.8	9'600.00	9'600.00
Dettes résultant d'achats et de prestations de services	2.6	286'257.91	401'586.15
Passifs de régularisation	2.7	213'422.60	204'566.55
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<u><b>509'280.51</b></u>	<u><b>615'752.70</b></u>
Dettes à long terme portant intérêts	2.8	511'000.00	520'600.00
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<u><b>511'000.00</b></u>	<u><b>520'600.00</b></u>
Fonds affectés		37'454.01	44'098.46
<b>Capital des fonds</b>		<u><b>37'454.01</b></u>	<u><b>44'098.46</b></u>
Capital lié généré		1'605'000.00	1'505'000.00
Capital libre généré		44'036.88	45'236.04
Résultat annuel		4'301.90	-1'199.16
<b>Capital de l'organisation</b>		<u><b>1'653'338.78</b></u>	<u><b>1'549'036.88</b></u>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<u><u><b>2'711'073.30</b></u></u>	<u><u><b>2'729'488.04</b></u></u>

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Compte de résultat  
pour janvier à décembre 2019**

	Annexe	2019 CHF	2018 CHF
Produit de la prestation de service et de la vente d'articles		1'366'999.45	1'172'150.65
Contribution des collectivités publiques reçues de Pro Senectute Suisse		2'475'743.00	2'399'972.00
Contributions des collectivités publiques		730'175.40	698'250.00
<b>Produits de prestations fournies</b>		<b>4'572'917.85</b>	<b>4'270'372.65</b>
Dons et collecte de fonds	2.9	333'984.97	272'665.35
<b>Produits de campagnes de collecte de fonds</b>		<b>333'984.97</b>	<b>272'665.35</b>
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>4'906'902.82</b>	<b>4'543'038.00</b>
Conseil et information		-1'992'564.50	-1'926'503.25
Services		-933'497.20	-947'222.00
Cours		-1'109'247.00	-1'034'534.95
Travail social communautaire		-85'791.40	-64'633.35
Charges liées à la recherche de fonds		-98'397.45	-77'387.50
Charges administratives		-567'419.47	-517'422.08
<b>Charges des prestations</b>	2.10	<b>-4'786'917.02</b>	<b>-4'567'703.13</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>119'985.80</b>	<b>-24'665.13</b>
Recettes financières		0.90	1.10
Dépenses financières		-14'407.45	-16'740.32
<b>Résultat financier</b>		<b>-14'406.55</b>	<b>-16'739.22</b>
Autres produits hors exploitation		230'100.85	453'336.20
Autres charges hors exploitation		-238'022.65	-404'228.90
<b>Résultat activité hors exploitation</b>		<b>-7'921.80</b>	<b>49'107.30</b>
<b>Résultat annuel avant résultat des fonds et sans variation du capital de l'organisation</b>		<b>97'657.45</b>	<b>7'702.95</b>
Prélèvements des fonds affectés		10'684.55	2'125.14
Attributions aux fonds affectés		-4'040.10	-11'027.25
		<b>6'644.45</b>	<b>-8'902.11</b>
<b>Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation</b>		<b>104'301.90</b>	<b>-1'199.16</b>
Attributions aux fonds libres		-100'000.00	0.00
<b>RESULTAT ANNUEL</b>		<b>4'301.90</b>	<b>-1'199.16</b>

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Tableau des flux de trésorerie**

	2019 CHF	2018 CHF
Résultat annuel avant résultat des fonds et variation du capital de l'organisation	104'301.90	-1'199.16
Variation du capital des fonds	-6'644.45	8'902.11
Amortissements sur des immobilisations corporelles	38'646.60	36'277.40
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	41'101.85	40'256.90
Variation des créances	-104'542.80	14'076.06
Variation des actifs de régularisation	-7'767.35	-914.75
Variation des dettes à court terme	-115'328.24	164'285.10
Variation des passifs de régularisation	8'856.05	53'732.75
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>-41'376.44</b>	<b>315'416.41</b>
Investissements en		
- immobilisations corporelles	-14'833.25	-9'452.60
- immobilisations incorporelles	-6'319.80	-2'639.65
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-21'153.05</b>	<b>-12'092.25</b>
Variation des dettes financières à long terme	-9'600.00	-9'600.00
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-9'600.00</b>	<b>-9'600.00</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-72'129.49</b>	<b>293'724.16</b>
<b>Justification:</b>		
Solde de trésorerie au 1er janvier	1'633'609.79	1'339'885.63
Solde de trésorerie au 31 décembre	1'561'480.30	1'633'609.79
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-72'129.49</b>	<b>293'724.16</b>

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse**

**Variation du capital**

	état 01.01.2019	Entrées 2019	Sorties 2019	Mouvements internes	état 31.12.2019
Fonds projet Domino 1	13'497.00	0.00	-9'167.15	0.00	4'329.85
Fonds projet Domino 2	6'312.40	0.00	-1'449.60	0.00	4'862.80
Fonds projet Domino 3	1'409.60	0.00	-67.80	0.00	1'341.80
Fonds Sport - Danse public	10'000.00	4'000.00	0.00	0.00	14'000.00
Fonds Aides financières Monthey	6'769.00	0.00	0.00	0.00	6'769.00
Fonds Aides financières sociale	5'000.00	0.00	0.00	0.00	5'000.00
Fonds Aides financières fédérales	1'110.46	40.10	0.00	0.00	1'150.56
<b>Total capital des fonds</b>	<b>44'098.46</b>	<b>4'040.10</b>	<b>-10'684.55</b>	<b>0.00</b>	<b>37'454.01</b>
Capital libre généré	45'236.04	0.00	-1'199.16	0.00	44'036.88
<i>Capital lié généré</i>					
Fonds de réorganisation	1'205'000.00	100'000.00	0.00	0.00	1'305'000.00
Fonds de fluctuation des subventions	300'000.00	0.00	0.00	0.00	300'000.00
Résultat annuel	-1'199.16	1'199.16	0.00	4'301.90	4'301.90
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>1'549'036.88</b>	<b>101'199.16</b>	<b>-1'199.16</b>	<b>4'301.90</b>	<b>1'653'338.78</b>

	état 01.01.2018	Entrées 2018	Sorties 2018	Mouvements internes	état 31.12.2018
Fonds projet Domino 1	13'643.00	-146.00	0.00	0.00	13'497.00
Fonds projet Domino 2	6'548.75	-236.35	0.00	0.00	6'312.40
Fonds projet Domino 3	0.00	1'409.60	0.00	0.00	1'409.60
Fonds Sport - Danse public	5'000.00	5'000.00	0.00	0.00	10'000.00
Fonds Aides financières Monthey	7'000.00	0.00	-231.00	0.00	6'769.00
Fonds Aides financières sociale	0.00	5'000.00	0.00	0.00	5'000.00
Fonds Aides financières fédérales	3'004.60	0.00	-1'894.14	0.00	1'110.46
<b>Total capital des fonds</b>	<b>35'196.35</b>	<b>11'027.25</b>	<b>-2'125.14</b>	<b>0.00</b>	<b>44'098.46</b>
Capital libre généré	40'594.23	0.00	0.00	4'641.81	45'236.04
<i>Capital lié généré</i>					
Fonds de réorganisation	1'205'000.00	0.00	0.00	0.00	1'205'000.00
Fonds de fluctuation des subventions	300'000.00	0.00	0.00	0.00	300'000.00
Résultat annuel	4'641.81	-1'199.16	0.00	-4'641.81	-1'199.16
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>1'550'236.04</b>	<b>-1'199.16</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'549'036.88</b>

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Annexe aux comptes annuels  
Arrêtés au 31 décembre 2019**

**1. Bases et principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation**

---

**1.1 Bases de la présentation des comptes**

Les comptes annuels de la Fondation Pro Senectute Valais-Wallis / Pour la Vieillesse ont été établis sur une base volontaire en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Valais-Wallis et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

**1.2 Créances résultant de ventes et de prestations de services**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est calculée forfaitairement sur les créances ouvertes en fin d'année.

**1.3. Immobilisations corporelles et incorporelles**

Mise à part l'appartement de Sion, l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles s'effectue au coût d'acquisition, moins les amortissements cumulés.

L'appartement de Sion a été estimé le 23 janvier 2007 par Monsieur Bernard Ogier, architecte à Sion à CHF 434'000.

Les immobilisations corporelles sont amorties de manière linéaire.

Les calculs des amortissements reposent sur les durées d'utilisation moyennes suivantes :

Appartements	40 ans
Mobilier	10 ans
Machines de bureau	4 ans
Informatique (matériel)	4 ans
Logiciel	4 ans

**2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat**

---

**2.1 Trésorerie**

	31.12.2019	31.12.2018
Liquidités d'exploitation	1'541'762.24	1'604'824.98
Liquidités bloquées pour un but	19'718.06	28'784.81
	1'561'480.30	1'633'609.79

**2.2 Créances résultant de ventes et de prestations de services**

	31.12.2019	31.12.2018
Créances envers d'autres OPS / PS CH	350.00	200.00
Créances envers des collectivités publiques	54'000.00	0.00
Créances envers tiers	221'632.05	171'239.25
Sous-total	275'982.05	171'439.25
./. Corrections de valeurs des créances tiers	-8'000.00	-8'000.00
	267'982.05	163'439.25

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Annexe aux comptes annuels  
Arrêtés au 31 décembre 2019**

**2.3 Actifs de régularisation**

	31.12.2019	31.12.2018
Dépenses pour le nouvel exercice	9'903.60	2'136.25
	9'903.60	2'136.25

**2.4 Immobilisations corporelles**

	Total	Immeuble	Immeuble hors expl.	Informatique	Mobilier
Etat au 01.01.2018					
Valeurs d'acquisitions	1'440'090.50	583'249.70	485'607.40	283'318.45	87'914.95
Amortissements cumulés	-560'875.40	-105'666.65	-116'058.05	-280'455.25	-58'695.45
Valeurs comptables nettes	879'215.10	477'583.05	369'549.35	2'863.20	29'219.50
Etat au 31.12.2018					
Entrées	9'452.60	0.00	0.00	9'452.60	0.00
Amortissements	-36'277.40	-14'694.85	-12'450.15	-2'481.10	-6'651.25
Etat au 31.12.2018					
Valeurs d'acquisitions	1'449'543.10	583'249.70	485'607.40	292'771.05	87'914.95
Amortissements cumulés	-597'152.80	-120'361.50	-128'508.25	-282'936.35	-65'346.70
Valeurs comptables nettes	852'390.30	462'888.20	357'099.15	9'834.70	22'568.25
Etat au 31.12.2019					
Entrées	14'833.25	0.00	0.00	12'343.25	2'490.00
Amortissements	-38'646.60	-14'694.85	-12'450.20	-4'943.20	-6'558.35
Etat au 31.12.2019					
Valeurs d'acquisitions	1'464'376.35	583'249.70	485'607.40	305'114.30	90'404.95
Amortissements cumulés	-635'799.40	-135'056.35	-140'958.45	-287'879.55	-71'905.05
Valeurs comptables nettes	828'576.95	448'193.35	344'648.95	17'234.75	18'499.90

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Annexe aux comptes annuels  
Arrêtés au 31 décembre 2019**

**2.5 Immobilisations incorporelles**

	Logiciels informatiques
<b>Etat au 01.01.2018</b>	
Valeurs d'acquisitions	166'624.10
Amortissements cumulés	-51'494.40
Valeurs comptables nettes	115'129.70
<b>Etat au 31.12.2018</b>	
Entrées	2'639.65
Amortissements	-40'256.90
<b>Etat au 31.12.2019</b>	
Valeurs d'acquisitions	175'583.55
Amortissements cumulés	-132'853.15
Valeurs comptables nettes	42'730.40

**2.6 Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services**

	31.12.2019	31.12.2018
Dettes envers d'autres OPS	1'261.65	98'407.35
Dettes envers l'institution de prévoyance	92'745.55	84'902.90
Dettes envers des tiers	192'250.71	218'275.90
	286'257.91	401'586.15

**2.7 Passifs de régularisation**

	31.12.2019	31.12.2018
Vacances et heures supplémentaires du personnel	130'000.00	126'000.00
Autres passifs de régularisation	83'422.60	78'566.55
	213'422.60	204'566.55

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Annexe aux comptes annuels  
Arrêtés au 31 décembre 2019**

**2.8 Dettes financières portant intérêts à court terme et à long terme**

	31.12.2019	31.12.2018
Part à court terme des hypothèques	9'600.00	9'600.00
Part à long terme des hypothèques	511'000.00	520'600.00
<b>Hypothèques</b>	<b>520'600.00</b>	<b>530'200.00</b>

**Echéance des dettes financières à court terme et à long terme portant intérêts**

Echéance dans 1 an	9'600.00	9'600.00
Echéance dans 2 à 5 ans	38'400.00	38'400.00
Echéance supérieure à 5 ans	472'600.00	482'200.00

**2.9 Produits de campagnes de collecte de fonds**

	2019	2018
Résultat de la collecte d'automne	25'917.65	20'706.45
Autres dons sans but déterminé	304'027.22	241'958.90
Autres dons avec but déterminé	4'040.10	10'000.00
<b>Total produits de campagnes de collecte de fonds</b>	<b>333'984.97</b>	<b>272'665.35</b>

**2.10 Charges des prestations**

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives / liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

**2019**

	Total	frais de personnel	Charge d'exploitation	Amortissement
Conseil et information	1'992'564.50	1'619'711.75	335'858.90	36'993.85
Services	933'497.20	331'686.65	595'370.10	6'440.45
Cours	1'109'247.00	785'835.70	312'111.90	11'299.40
Travail social communautaire	85'791.40	71'028.80	12'770.55	1'992.05
Charges liées à la recherche de fonds	98'397.45	23'996.25	73'728.20	673.00
Charges administratives	567'419.47	465'197.05	92'322.82	9'899.60
<b>Total 2019</b>	<b>4'786'917.02</b>	<b>3'297'456.20</b>	<b>1'422'162.47</b>	<b>67'298.35</b>
Total 2018	4'567'703.13	3'124'910.17	1'378'708.86	64'084.10

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)  
En % de la totalité des charges des prestations

2019	2018
14%	13%

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Annexe aux comptes annuels  
Arrêtés au 31 décembre 2019**

**3. Informations complémentaires**

---

**3.1 Prévoyance professionnelle du personnel**

Le personnel de Pro Senectute Valais-Wallis est assuré auprès de la Caisse de Prévoyance du Personnel de l'Etat du Valais (CPVAL) contre les suites économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

Il s'agit d'une institution de droit public constituée par loi cantonale dotée d'un organe paritaire suprême et des caisses de prévoyance internes constituées en son sein. Son siège social est à Sion.

Le taux de couverture de la caisse CPVAL est de 77.7% au 31 décembre 2018. Pro Senectute Valais-Wallis paie des cotisations d'assainissement et renforcement pour son personnel.

Une réforme structurelle de la CPVAL a eu lieu avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le système de prévoyance adopté est celui d'un plan en primauté des cotisations (système épargne). Elle est constituée d'une Caisse de prévoyance ouverte et d'une Caisse de prévoyance fermée.

L'Etat du Valais garantit les engagements réglementaires de la Caisse de prévoyance fermée. La Caisse de prévoyance ouverte sera gérée sans la garantie de l'Etat, mais sera entièrement recapitalisée avec un taux de couverture de 115%.

Pour la fondation Pro Senectute Valais-Wallis, pour la Caisse de prévoyance fermée, la garantie de l'Etat du Valais continue d'exister et pour la Caisse de prévoyance ouverte, le Conseil d'Etat a décidé d'octroyer aux institutions affiliées subventionnées, la participation du canton pour financer ce coût.

De ce fait aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes de Pro Senectute Valais-Wallis concernant le découvert de la caisse de pension.

Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la période où le versement a lieu.

	2019	2018
Charge de prévoyance dans les frais de personnel	356'017.00	454'090.00

**3.2 Indemnités aux organes dirigeants et transactions avec des personnes proches**

Ni jeton de présence, ni honoraires ne sont versés au Conseil de Fondation.  
La fondation n'a effectué aucune transaction avec des personnes proches.

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Annexe aux comptes annuels  
Arrêtés au 31 décembre 2019**

---

### **3.3 Engagements conditionnels**

Il existe un engagement conditionnel à la charge de Pro Senectute Valais-Wallis concernant un pont AVS que peuvent demander les employés.

Cet engagement a été calculé au maximum à CHF 370'000.00 par la caisse de pension. Ce risque maximum a été déterminé par le calcul du salaire actuel des employés à la date de la retraite, soit dans 35 ans pour les plus jeunes.

Une provision est comptabilisée une fois la décision de l'employé prise et suite à l'accord de la caisse de pension.

### **3.4 Actifs mise en gage**

L'appartement à Sion est mis en gage afin de couvrir la dette hypothécaire de CHF 102'000.00 (CHF 107'000.00 au 31 décembre 2018) à la banque cantonale du Valais.

Le montant de la cédule hypothécaire est de CHF 200'000.00.

L'appartement à Viège est mis en gage afin de couvrir la dette hypothécaire de CHF 418'600.00 (CHF 423'200.00 au 31 décembre 2018) à la Banque Cantonale du Valais.

Le montant de la cédule hypothécaire est de CHF 460'000.00.

### **3.5 Nombre d'équivalents temps plein**

Au 31 décembre 2019, le nombre d'équivalents temps plein était de 29.3 (28.1 au 31 décembre 2018).

# Pro Senectute Valais-Wallis / Pour la vieillesse Rapport de performance

---

## Buts de l'organisation

---

<sup>1</sup>Le but de la fondation est de maintenir et d'améliorer le bien-être des personnes âgées dans le canton du Valais.

<sup>2</sup>La fondation peut, en collaboration avec d'autres institutions privées ou publiques, contribuer également au bien-être d'autres groupes de population.

## Les organes dirigeants et la durée de leurs fonctions

---

- **Le conseil de fondation**

<sup>1</sup>Le conseil de fondation :

- a) il veille à la réalisation des buts de la fondation ;
- b) il fixe et modifie les statuts ;
- c) il fixe la stratégie et détermine les objectifs prioritaires de la fondation ;
- d) il approuve le rapport annuel de gestion ;
- e) il approuve le budget et les comptes ;
- f) il désigne et révoque l'organe de révision ;
- g) il détermine le droit de signature ;
- h) il nomme et révoque le directeur ;
- i) il donne décharge à la direction de sa gestion annuelle ;
- j) il adopte les règlements et directives pour le bon fonctionnement de la fondation.

<sup>2</sup>Il se compose de 7 à 9 membres. Le Conseil pourvoit lui-même au remplacement de ses membres par cooptation. Chaque région constitutionnelle du Valais y est équitablement représentée.

<sup>3</sup>La durée du mandat est de quatre ans. Il peut être renouvelé trois fois.

<sup>4</sup>Le conseil de fondation désigne parmi ses membres un président et un vice-président.

<sup>5</sup>La fondation est engagée par la signature collective à deux du président, du vice-président et du directeur.

Au 31 décembre 2019, les personnes suivantes sont membres de plein droit du Conseil de fondation de Pro Senectute Valais :

**Thomas Egger**, Président  
**Céline Dessimoz**, Vice-présidente  
**Aurelia Zimmermann**, membre  
**Stefan Truffer**, membre  
**Martial Coutaz**, membre  
**Serge Pernet**, membre  
**France Udressy**, membre  
**Julien Dubuis**, membre  
**Dominique Gaspoz**, membre

**Yann Tornare**, Secrétaire du Conseil avec voie consultative

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la vieillesse  
Rapport de performance**

---

**Les personnes responsables de la gestion**

---

Le conseil de fondation délègue la direction opérationnelle de la fondation à la direction.

Le directeur est nommé par le conseil de fondation. Il gère les affaires de la fondation et met en œuvre les décisions prises par le conseil de fondation.

Le directeur prend part aux séances du conseil de fondation, en tant que secrétaire, avec voix consultative.

Ses tâches principales sont les suivantes :

- a) il s'acquitte des tâches en vue de réaliser les buts et la politique de la fondation ;
- b) il prépare les séances du conseil de fondation ;
- c) il assure la mise en œuvre de la stratégie définie par le conseil de fondation ;
- d) il applique les directives émises par le conseil de fondation ;
- e) il assume la gestion financière de la fondation selon les prescriptions du conseil de fondation ;
- f) il dirige le personnel selon les prescriptions du conseil de fondation ;
- g) il rend compte de son activité au conseil de fondation et émet des propositions pour le développement de la stratégie et des objectifs prioritaires de la fondation ;
- h) il collabore avec Pro Senectute Suisse et d'autres partenaires.

## Pro Senectute Valais-Wallis / Pour la vieillesse Rapport de performance

---

### Les buts fixés et une description des prestations fournies en relation avec les buts et l'utilisation des fonds mis à disposition

---

Pro Senectute Valais-Wallis atteint les buts fixés en fournissant des prestations dans deux domaines distincts, sur tout le territoire cantonal :

1. Le travail social, soit :
  - a. **Aide et conseil** pour la vie quotidienne, le maintien à domicile, l'entrée en EMS, les moyens auxiliaires
  - b. **Soutien psychosocial** et accompagnement lors de difficultés personnelles
  - c. **Information juridique**, financière, relatives aux assurances sociales
  - d. **Appui administratif** (p. ex. déclaration d'impôts).
  - e. **Aide financière individuelle**

Actuellement, nos 9 bureaux de consultation sociale présents sur l'ensemble du territoire valaisan, offrent soutien et conseil à près de 2'500 personnes. Nous assurons par ailleurs le traitement d'environ 200 mandats de curatelle.

2. L'animation, soit
  - a. **Animation** : près de 150 groupes et clubs d'aînés, nombreuses activités (voir brochure des activités)
  - b. **Prévention** : journées thématiques, conférences, formations, ateliers de prévention
  - c. **Sport et Mouvement** : plus de 300 groupes de sport. Ils permettent la pratique d'activités physiques diverses et variées. Ces activités sont encadrées par des moniteurs formés et agréés selon le label esa Sport des adultes.
  - d. **Formation** : offre variée de cours.

Le service d'animation de Pro Senectute Valais-Wallis abrite près de 150 clubs d'aînés qui proposent jeux, repas et excursions dans tout le canton. En outre, près de 80 groupes culturels déploient leur activité : chorale, fanfare, jeux de société, ateliers créatifs, thés dansants, etc. Par ailleurs, de nombreux cours sont organisés, notamment : informatique, langues, préparation à la retraite, peinture, ateliers de prévention, etc.

Plus de 10'000 participations aux activités ont été décomptées.

Le service Sport et Mouvement de Pro Senectute Valais-Wallis abrite quant à lui près de 300 groupes de sport : gymnastique, marche, nordic walking, ski de fond, raquettes, natation, jeu de phoque, danse, etc.

Près de 10'000 participations sont recensées.

### Estimation du travail bénévole

---

Pro Senectute Valais-Wallis peut compter sur l'appui de plus de plus de 1000 bénévoles. Près de 80'000 heures sont décomptées annuellement.

### Autres informations

---

Pour de plus amples renseignements concernant Pro Senectute Valais-Wallis, vous le trouverez sur notre site internet ainsi que dans notre rapport d'activité.